



# LOT – CORREZE VOIE D'AVENIR

## CONCERTATION TERRITORIALE ATELIER THEMATIQUE SOCIO ECONOMIQUE

### COMPTE-RENDU DE REUNION

<b>Objet de la réunion</b>	<b>Date de la réunion</b>
Proposition des critères d'analyse	Mardi 23 février 2010 - (9h30 – 12h00) Centre Technique Départemental à Brive
Recueil des avis et des attentes des participants	
<b>Rédacteurs</b>	<b>Prochaine réunion</b>
Conseil général du Lot	Jeudi 18 mars 2010 – (9h30 – 12h00)
Conseil général de Corrèze	Salle Duguesclin – Palais de la Raymondie Place des Consuls - MARTEL

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
Garant de la concertation	Henri COLIN	garant.concertation@voiedavenir.fr	X		X
<b>Equipe projet</b>					
	François SANÇON	concertation@voiedavenir.fr		X	X
	Pascale BEAUBIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général du Lot	Hélène JUGIE	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Patrice OLIVIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Valérie LEREBOURS	concertation@voiedavenir.fr		X	X
Conseil général de Corrèze	Bernard GEFFRAY		X		X
	Thierry MARCHAND		X		X
EGIS Route et Aménagement	Jean-christophe COLLIN		X		X
EGIS Géotechniques	Gérard LE TOUZO			X	X
	Pierre GARNIER			X	

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
<b>Membres des ateliers</b>					
Conseil général du Lot	Pierre DESTIC			X	X
Conseil général du Lot	Albert SALLE			X	X
Commune de Condat	Lucienne BARRE		X		X
Commune de Cuzance	Jean-luc LABORIE		X		X
Commune de Nespouls	François PATIER		X		X
	Jean-pierre WATTEBLED		X		
Commune de Sarrazac	Habib FENNI		X		X
	André ROBERT		X		
Commune Les Quatre Routes du Lot	Lucien TEILLARD			X	X
Communauté de Communes des Portes du Causse	Jean-claude PESTOURIE		X		X
Communauté de Communes du Pays de Martel	Jean-luc LABORIE		X		X
Communauté de Communes Pays du Haut Quercy Dordogne	Pierre PRANGERE			X	X
Communauté de Communes Cère et Dordogne	Francis MALLEMOUCHE		X		X
Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive	Patricia BROUSSOLLE		X		X
CCI du Lot	Loïz PIERRE		X		X
CCI de BRIVE	Anne MAMBRINI		X		X
ASF	Pierre GENQUET		X		X
Chambre d'Agriculture du Lot	Thierry LAVERDET			X	X
Chambre d'Agriculture de Corrèze	Pierre CHEVALIER			X	X
DDT Lot	Jean-marie GUICHARD		X		X
Fédération départementale du bâtiment et des travaux publics	Bernard JAUZAC		X		X
SIMAH (groupe SOTHYS)	Jean-claude DUCRUEZET			X	X

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
<b>Membres des ateliers</b>					
Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls	Cathy PICARD		X		X
Accès cible	Serge LANSKOY			X	
	Olivier VERNEJOUL		X		X
Association Condat dans la Tourmente	André LAUMOND			X	
	Didier ROQUES		X		X
	Pierre STE MARIE		X		
Association de défense de la Vallée de la Merlette	Jean-pierre TRIVIER		X		X
Conseil de développement de la Vallée de la Dordogne Lotoise	Jean-michel BOURDET		X		X
GADEL	Christian CABARD		X		X
Association Turenne Environnement	Pierre FLANDIN-BLETY		X		X
	Claude MAZE		X		

Type	Emetteur	Version	Date
CR	CG 46	étape 2 – session 1	23 février 2010

## **Début de la réunion à 9h30.**

Henri COLIN propose un tour de table des participants. Il fait part de l'importance de cette étape quant à la définition des critères au vu de l'analyse des tracés. Il se félicite de l'ambiance au cours des précédents ateliers et demande à tous les participants que cela continue.

Henri COLIN passe la parole à Pascale BEAUBIER qui resitue le processus de la concertation en insistant sur les délais très serrés.

Elle présente le déroulement de l'étape 2 qui comprend deux sous parties :

- proposition de la grille détaillée des critères pour chaque thématique d'atelier avec prise en compte en séance des observations pour la finalisation de la grille,
- construction des tracés à analyser avec prise en compte en séance des observations pour la recherche des tracés.

*Pierre FLANDIN-BLETY – Association Turenne Environnement*

Il revient sur le « diagnostic » qu'il voudrait résumer en quelques mots : pour lui il n'y a enclavement que pour les poids lourds.

## **Présentation de la grille des critères par Jean-christophe COLLIN**

*Jean-christophe COLLIN, Egis*

Il présente la grille dans sa globalité ainsi que les principes des appréciations en A, B, C. Il projette à titre d'illustration la partie de grille travaillée lors de l'atelier technique, avec les amendements apportés en séance qui figurent sur fond jaune.

*André ROBERT- Commune de SARRAZAC*

Il indique que sur le critère rajouté lors de l'atelier technique sur la longueur du tracé, l'échangeur 51 n'a pas été évoqué.

*Jean-christophe COLLIN, Egis*

Explique que ce critère a été établi en séance en partant de la même origine pour arriver à la même extrémité. Si on veut comparer tous les tracés y compris les itinéraires existants appelés variantes 0, on a forcément une extrémité à l'échangeur 51.

*Didier ROQUES – Association Condat dans la Tourmente*

Il demande pourquoi on ne remet pas la distance dans les critères de désenclavement.

*Pierre FLANDIN-BLETY – Association Turenne Environnement*

A Cressensac, on a évoqué la gratuité de l'autoroute sur cette section.

Après débat il est ajouté un critère sur le coût pour les usagers, intégrant consommation de carburant, coût du péage éventuel et éco taxe.

*Bernard GEFFRAY, Conseil Général de Corrèze*

Le but de la démarche est de trouver les écarts entre les différents tracés.

*François PATIER, Commune de Nespouls*

Quand la nouvelle route existera, il y aura une partie du trafic de véhicules légers qui reviendra sur les routes existantes.

*Bernard GEFFRAY, Conseil Général de Corrèze*

Il faut savoir que dans les évaluations des coûts d'entretien, les poids lourds sont les plus significatifs : 1 PL est équivalent à 1 million de véhicules légers en matière de dégradations sur la chaussée. L'entretien des parties nouvelles de cet itinéraire sera effectivement en plus, mais l'entretien du réseau existant sera à faire dans tous les cas. La finalité de cette route n'est pas de la réserver aux poids lourds. Elle aura d'autres fonctionnalités.

*Olivier VERNEJOU – Association Accès Cible*

Questionne sur les modalités de pondération entre les différents critères.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Elle indique qu'il n'y aura pas de pondération, l'exercice ayant paru quasi impossible de manière consensuelle. La proposition faite aux participants est que pour chaque tracé, chaque atelier note ses propres critères suivant A, B, ou C, et établisse sur sa thématique une note globale consensuelle pour ce tracé. Chaque tracé aura ainsi trois appréciations, chacune selon l'un des trois grands thèmes.

Elle indique que suite au débat en atelier technique, on reste avec 3 niveaux d'appréciation en s'autorisant dans les cas extrêmes des + ou des - .

*Bernard GEFFRAY, Conseil Général de Corrèze*

Le modèle mathématique est un leurre. Il n'y aura pas un tracé noté 18 et un autre noté 17,5.

*Anne MAMBRINI- CCI de BRIVE*

Elle propose que soient évaluées les connexions vers A89 et vers la LGV Poitiers-Limoges.

*Bernard GEFFRAY, Conseil Général de Corrèze*

Dès lors que l'on arrive sur A20, ces connexions sont assurées. La note serait identique pour les différents tracés.

*Patricia BROUSSOLLE - Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive*

Souhaite qu'il soit ajouté un critère permettant de caractériser la complémentarité avec le Parc d'Activités du Haut Quercy, ainsi que la prise en compte de la traversée des zones habitées.

Le critère est rajouté.

*Didier ROQUES – Association Condat dans la Tourmente*

Demande que soit aussi évalué l'impact des tracés sur les activités commerciales existantes dans les bourgs qui seront déviés. Dans la commune des Quatre Routes, les commerces souhaitent une déviation.

*Pierre FLANDIN-BLETY – Association Turenne Environnement*

Faisons le viaduc de Millau pour éviter toutes ces communes !

*François PATIER, Commune de Nespouls*

Il faut remettre les choses à leur juste valeur. Par contre, il faut être conscient du fait qu'une déviation de Nespouls amènerait la fin du commerce qui subsiste au centre du bourg, et surtout un impact social très négatif.

*Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot*

Il semble difficile de rédiger un tel critère, pour apprécier ce qui peut être positif à un endroit et négatif quelques kilomètres plus loin.

*Pierre FLANDIN-BLETY – Association Turenne Environnement*

Il faut étudier le maillage avec Souillac.

*Bernard GEFFRAY, Conseil Général de Corrèze*

Souillac a une accroche à Brive ou à Cahors, mais très peu avec St Céré. J'y ai personnellement vécu assez longtemps pour le savoir. Ce critère ne sert pas à cette étude.

*Cathy PICARD - Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls*

Dans l'impact sur les activités, il faut ajouter l'impact de la voie sur les sentiers de randonnée.

Après débat, le critère est ajouté en se limitant aux sentiers GR, identifiables sur l'ensemble de la zone d'étude.

*Loïz PIERRE – CCI du Lot*

Il fait remarquer qu'on ne comptabilise que des critères négatifs en matière socio-économique, et qu'il faudrait aussi comptabiliser les impacts positifs.

*Cathy PICARD - Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls*

Demande qu'il soit ajouté un critère concernant le fonctionnement des exploitations agricoles et en particulier en regard de l'évolution induite sur les surfaces d'épandage.

Le critère est ajouté. L'appréciation sera demandée à la chambre d'agriculture et à la DDT.

**Jean-christophe COLLIN, Egis présente l'approche pour le dessin des tracés et fournit un exemple de définition de tracés.**

*Henri COLIN, garant de la concertation*

Le 18 mars prochain, une réunion sera organisée pour les 3 thèmes (technique, socio économique et environnement).

Cette réunion aura pour but de valider la grille détaillée des critères et d'élaborer ensemble les tracés à analyser.

Il précise que toutes les observations et contributions des participants seront prises en compte et que rien ne sera validé sans l'amendement de chacun.

**Fin de séance 11h30.**